

Session Spéciale Eau & Changement climatique Intervention introductive du Président Camani 08 décembre 2014

Mes chers collègues,
Chers Internautas,
Mesdames et messieurs,

Je déclare ouverte cette session consacrée à l'examen du rapport de la mission d'information et d'évaluation « De l'eau pour adapter le territoire au changement climatique. ».

Je constate que le quorum est atteint.

Il me faut dès à présent désigner un secrétaire séance : *Désignation*

Cette session spéciale « Eau et changement climatique » fait suite à la prise de conscience de l'impact spécifique du changement climatique en Lot-et-Garonne, lors des Etats généraux de l'agriculture en 2011.

Il est en effet apparu que, selon les cartes de Météo France, le Lot-et-Garonne serait l'épicentre du changement climatique en France et serait un des départements les plus impactés à l'horizon 2030-2050.

Nous avons souhaité approfondir cette question, avec une vision globale et territoriale, et en prenant en compte l'ensemble des aspects et des mesures d'adaptation.

Lors du Sommet sur le climat qui s'est tenu à New York en septembre dernier, le Président de la République a rappelé qu'il y avait urgence à prendre à bras le corps la question du changement climatique. Chacun se souvient également des mots prononcés par le Président Chirac à Johannesburg, 12 ans auparavant : « notre maison brûle ! »

Les enjeux sont véritablement globaux et nous ne pouvons plus nous contenter d'observer passivement les dérèglements climatiques. Chacun à notre niveau, nous avons le devoir d'agir.

Car, si le changement climatique s'observe à l'échelle planétaire, il résulte de la somme de comportements qui peuvent et doivent évoluer localement.

Par conséquent, il est de notre devoir collectif à nous, élus locaux, d'anticiper les nécessaires mesures à prendre, dans l'intérêt même de nos territoires, de nos concitoyens, de notre agriculture et de notre environnement.

En Lot-et-Garonne, nous voulons anticiper et notre action se situe à un double niveau.

Le premier c'est, tout d'abord, de chercher à agir sur le changement climatique. Nous ne l'arrêterons pas tout seuls, c'est un fait. Mais s'engager dans un développement durable, c'est déjà agir pour atténuer l'impact de notre empreinte sur le climat.

Avec l'élaboration de nos Agenda 21, nous avons mis sur la table des orientations pour engager la réflexion vers une réduction des éléments qui perturbent le climat.

Nous avons adopté le 18 novembre 2010 un Agenda 21 interne, comprenant 15 fiches-actions qui transforment en profondeur les pratiques de la collectivité (fonctionnement, patrimoine, achats).

Nous avons ensuite mis en œuvre l'Agenda 21-Plan Climat Energie Territorial (A21-PCET) qui constitue la feuille de route de notre politique départementale de développement durable.

Il permet à court, moyen et long terme d'élaborer un projet partagé d'avenir du territoire, conciliant les enjeux départementaux avec la préservation de l'environnement, l'équité sociale et le développement économique du Lot-et-Garonne.

Ce programme d'actions mis en œuvre par nos services et nos partenaires, vise directement à réduire les émissions qui contribuent à perturber le climat.

Promouvoir la mobilité durable, prendre en compte l'environnement et l'énergie dans les bâtiments publics et les logements, établir un plan stratégique pour le développement des énergies renouvelables, constituent quelques unes des mesures phares qui contribueront, à notre échelle, à atténuer le changement climatique.

Et puis, il y a ce qui nous conduit au débat de ce jour : cette action que nous avons identifiée dès 2011, celle de l'adaptation au changement climatique.

A l'époque, nous avons abordé cette question à travers le seul prisme de l'agriculture et des travaux du groupe « Eau et Changement climatique », présidé par Jean-Michel Delmas et Jean-François Berthoumieu.

Depuis, la réflexion a mûri. Il ne pouvait en être autrement car le débat est plus large, il est à l'échelle de la société et n'échappe à aucun acteur.

C'est pourquoi, compte tenu de l'intérêt départemental sur les questions de la gestion de l'eau et des impacts du changement climatique, j'ai proposé la création d'une mission d'information et d'évaluation. Nous avons lancé ce travail le 25 novembre 2013, lors de la décision modificative du budget.

Cette mission intitulée : « De l'eau pour adapter le territoire au changement climatique » a pour objectif de rassembler les éléments d'information relatifs aux conséquences du changement climatique sur la ressource en eau en Lot-et-Garonne.

La mission départementale a permis d'identifier des préconisations constructives pour adapter les activités publiques et privées aux évolutions du climat en Lot-et-Garonne.

Elle remet aujourd'hui son rapport, approuvé à l'unanimité de ses membres après de nombreuses semaines de travaux, d'auditions d'experts de grande qualité et d'expériences partagées, y compris à l'échelle européenne.

Raymond Girardi, président de cette mission et Pierre-Jean Fougeyrollas, son rapporteur, nous en présenteront tout à l'heure les points majeurs.

Au nom de l'Assemblée départementale, je veux les féliciter pour le sérieux et la rigueur avec lesquels la mission s'est donnée les moyens d'atteindre les objectifs que nous lui avons assignés.

Je voudrais rappeler que, si la question de l'eau est indissolublement liée au monde agricole, elle ne saurait s'y réduire. Tous les usages de l'eau : agricoles, industriels, touristiques et naturellement domestiques doivent être pris en compte. Les interactions entre ces différents usages ainsi que les rapports entre les utilisateurs de la ressource en eau sont au cœur de notre sujet.

Les préconisations de la mission ne constituent nullement une fin en soi, mais au contraire le point de départ d'un travail transversal et approfondi. Pour avancer efficacement, nous devons rester humbles devant l'ampleur de la tâche qui nous incombe.

Il appartiendra donc à chaque commission spécialisée ainsi qu'à nos partenaires d'élaborer des propositions concrètes sur la base des enseignements du présent rapport.

Je veux remercier M. Olivier Rivière, de la direction inter-régionale Météo France de Bordeaux de sa présence. Nous l'écouterons avec une grande attention tout à l'heure.

Je donne maintenant la parole au Président de la mission, Raymond Girardi, afin qu'il nous expose ce rapport.